



# Le M2 MEEF 1<sup>er</sup> degré 2021-2022

- 1. Objectifs du master
- 2. Organisation administrative
- 3. Architecture globale du M2
- 4. Les stages
- 5. Les évaluations
- 6. Compétences développées
- 7. Maquettes de formation
- 8. Initiation à la recherche et mémoire
- 9. Liens utiles

## Objectifs du master

#### » Un diplôme national de master

Le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) est un diplôme national de master délivré par les universités. Il répond au cahier des charges des grades universitaires des licences et masters précisé par l'arrêté du 27 janvier 2020.

Le master MEEF intègre dans son cursus une préparation aux concours et réintroduit une véritable formation en alternance en deuxième année de cursus : celle-ci se déroule à temps partiel en situation professionnelle dans une école ou un établissement.

Cette alternance favorise l'entrée progressive dans le métier. La formation repose sur un équilibre entre enseignements et stages. Ces formations intègrent une ouverture sur l'international et la recherche.

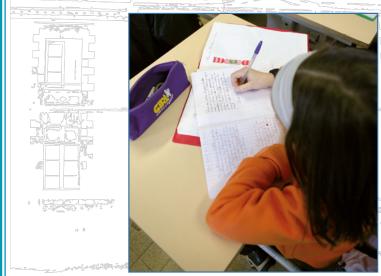
Outre la préparation du concours, ce master vise :

- la construction des compétences professionnelles sur l'enseignement et l'apprentissage;
- la maîtrise de connaissances disciplinaires et didactiques ;
- la connaissance du système éducatif;
- la prise en compte des relations éducatives, du contexte d'exercice participant à l'élaboration d'une posture professionnelle ;
- la familiarisation des étudiants avec les recherches en éducation pour une utilisation professionnelle critique ainsi que la construction de compétences qui peuvent être réinvesties dans d'autres formations ou métiers de la formation et de l'éducation ;
- la construction d'outils d'analyse de l'activité des élèves et des enseignants à des fins d'adaptation et de remédiation aux difficultés ;
- la construction de connaissances ouvrant vers la polyvalence indispensable pour enseigner dans le premier degré.

### » Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du master s'appuie sur des enseignant.e.s multi-catégoriel.le.s.

Ainsi, les équipes de formation sur l'ensemble des six centres de formation sont composées de : Professeur.e.s d'université (PU), Maîtres de conférences (MCF), Professeur.e.s agrégé.e.s (PRAG), Professeur.e.s certifié.e.s (PRCE), Professeur.e.s des écoles (PREC) et Professeur.e.s des écoles Maîtres Formateur.rice (PEMF).





# Organisation administrative

### » Principes fondateurs du master MEEF 1er degré

Le projet pédagogique du master MEEF 1er degré se fonde sur :

- la polyvalence et la pluridisciplinarité
- la capacité à «changer d'échelle» (envisager l'élève, le groupe d'élèves, la classe, l'établissement scolaire, le système éducatif, d'autres systèmes éducatifs, ...);
  - le principe d'éducabilité ;
  - l'alternance intégrative.

### » Organisation pédagogique

- Responsable du master MEEF 1er degré à l'université d'Orléans : Walter BADIER
- Chargé d'étude M1 : Nicolas NEUMANN
- Chargée d'étude M2 : Claire COLOMBEL-TEUIRA

Dans chaque centre de formation, un secrétariat pédagogique est disponible pour répondre à toute question relative à l'organisation de votre master :

Centre de formation	Secrétariat pédagogique M1	Secrétariat pédagogique M2			
Blois	Nathalie DUTRAY (02 54 56 78 72)				
Bourges	Christine PABIOT (02 48 23 19 34) et Françoise VILLEMONT (02 48 23 19 35)				
Chartres	Jihane OUYOUSSEF (02 37 91 60 16)	Delphine SERIVES (02 37 91 60 26)			
Châteauroux	Nicolas BUREAU (02 54 08 21 23)				
Orléans	Séverine CARVALHO (02 38 49 27 02) et Pamela DAVID (02 38 49 27 12)				
Tours-Fondettes	Thierry JOSEPH-CHARLES (02 47 42 71 10)				





## » Conseil de perfectionnement du master MEEF 1er degré

Le conseil de perfectionnement du parcours du master MEEF 1<sup>er</sup> degré a pour objectif d'analyser les orientations de la formation, de leur mise en œuvre et de dégager des pistes d'adaptation ou d'évolution à l'attention des porteurs du master. Il est composé comme suit :

- les responsables, les chargés d'étude M1 et M2 du master MEEF 1er degré,
- 6 ancien.ne.s étudiant.e.s du master MEEF 1er degré (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuel.le.s de première année (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuel.le.s de seconde année (issu.e.s de préférence des différents sites),
- 1 enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e représentant chaque Groupe de Concertation et de Développement,
- 1 responsable du service de la scolarité du master de l'INSPÉ,
- 2 représentant.e.s des responsables de centres départementaux de l'INSPÉ,
- 1 enseignant.e de l'université de Tours,
- 1 enseignant.e de l'université d'Orléans,
- 2 IEN,
- 2 PEMF,
- 1 représentant.e du personnel administratif de l'INSPÉ,
- la.le directeur.rice de l'INSPÉ ou la personne la.le représentant pourra être invité.e.

Le conseil de perfectionnement se réunit 2 fois dans l'année universitaire.

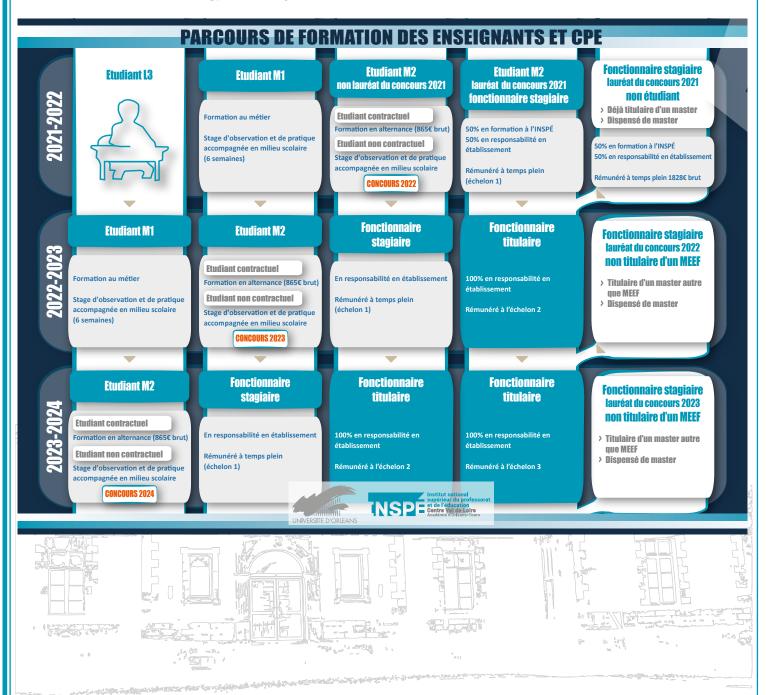


# ☼ Architecture globale du M2

### » Objectifs

Le projet de formation des étudiant.e.s M2 repose sur le principe de l'éducabilité de l'individu et met en avant l'importance de la polyvalence, de l'adaptation à des publics et des contextes différents. Il ambitionne de préparer au concours de professeur des écoles mais aussi de développer des compétences professionnelles solides en lien avec la formation, l'enseignement et l'éducation (Cf. tableau des compétences travaillées).

### » Une création de différents parcours



# Les différents stages en M2

En M2, en vue d'une personnalisation des parcours M2, plusieurs types de stages sont à réaliser par les étudiant.e.s M2 (stage en école, en responsabilité ou de pratique accompagnée). Pour tous les étudiants, ces périodes de stage seront des moments cruciaux de la formation.

#### » Étudiants contractuels alternants :

Les étudiant.e.s M2 stagiaires prendront en charge la responsabilité d'une classe 1 jour par semaine durant 30 semaines. Deux semaines de stages, massées, seront proposées entre novembre et décembre puis entre février et avril. Les modalités propres à chaque centre de formation seront exposées lors de la rentrée.

### » Fonctionnaires stagiaires (PES):

Les étudiant.e.s M2 fonctionnaires stagiaires sont en alternance intégrative, ils ont la responsabilité d'une classe 2 jours par semaine.

#### » Étudiants non contractuels :

Des stages dans une classe de cycle 1, 2 et/ou 3 sont composés de 32 jours en écoles (appelés aussi SOPA, stages d'observation et de pratique accompagnée). Ils permettent, plus que d'observer la pratique quotidienne d'un enseignant expérimenté, de s'exercer à la conduite de la classe sous sa responsabilité, avec son aide et ses conseils. Le stage d'ouverture professionnelle (16 jours) est destiné à découvrir d'autres milieux professionnels que les écoles primaires dans lesquels les activités d'éducation et d'enseignement peuvent être mises en œuvre.

Tout.e étudiant.e peut également effectuer un stage groupé à l'étranger :

Lien vers les guides 1er degré des Relations Internationales

☼ Accompagnement et suivi de l'étudiant.e par un.e référent.e

Les missions du réferent.e M2 sont comparables, quel que soit le parcours de l'étudiant.e. Il.elle est chargé.e :

- de clarifier les objectifs, les enjeux l'organisation de l'année de M2,
- d'expliciter la maquette de formation, d'en faire percevoir les différentes composantes et leurs articulations,
- d'aider le stagiaire à organiser et à planifier ses activités en fonction des échéances respectives des différentes composantes de la formation ; lui fournir quelques repères utiles,
- de l'accompagner dans la compréhension du système d'évaluation,
- d'assurer le suivi et l'accompagnement des stages, ou encore du dossier progressif,
- d'évaluer certaines compétences liés à la pratique et sous-tendus par les unités d'enseignement de la maquette.

Cependant, en fonction du parcours choisi par l'étudiant.e, certains aspects de ses missions seront spécifiques.





## S Les évaluations

L'ensemble des cours (CM, TD et TP) de la maquette sont obligatoires. L'évaluation des connaissances, capacités et attitudes développées à l'INSPÉ doit :

- évaluer chaque Unité d'Enseignement dans la perspective de la validation d'une formation universitaire et de l'attribution des ECTS correspondants,
- contribuer à l'évaluation de chacune des compétences professionnelles en lien avec le référentiel de compétences des enseignants,
- préparer au concours de recrutement de professeurs des écoles.

Pour chaque UE, les formateur.rice.s concerné.e.s arrêtent la liste des activités et travaux - et leur(s) forme(s) - demandés aux étudiant.e.s.

## Lien vers le guide des évaluations MEEF 1er degré

Les modalités d'évaluation accordent une importance particulière à l'évaluation du stage et au mémoire professionnel. Ces 2 éléments de formation constituent les seules modalités non compensables et à session unique de la maquette.





# O Compétences professionnelles générales développées dans le Master MEEF 1er degré

## » Quel que soit le parcours de l'étudiant.e en 2<sup>e</sup> année

Compétences travail- lées dans le master MEEF	Déclinaisons possibles	
Créer et évaluer des situations permettant la construction de connaissances et de compétences	<ul> <li>Maîtriser les connaissances spécifiques du domaine d'intervention,</li> <li>Savoir collecter et analyser des données et des observations sur des apprenants</li> <li>Identifier et recenser les besoins d'apprenants,</li> <li>Concevoir des interventions permettant la construction de connaissances et compétences; en évaluer l'effet,</li> <li>Connaître et mettre en œuvre des outils didactiques, pédagogiques et éducatifice les contenus et les formes pédagogiques pertinentes au regard des cijectifs poursuivis et des conditions de mise en œuvre.</li> </ul>	
Prendre en compte la diversité des publics	<ul> <li>Identifier et respecter les besoins de publics spécifiques (enfants, adolescents, adultes),</li> <li>Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe,</li> <li>Repérer et prendre en compte les troubles, situations de handicap et besoins éducatifs particuliers (déficiences, incapacités et handicaps),</li> <li>Mettre en oeuvre des actions éducatives ou de formation adaptées.</li> </ul>	
Mettre en œuvre, auprès d'un public des actions d'information, de prévention, d'éduca-	- Connaître différents publics et leurs caractéristiques propres, - Repérer les signes de difficultés des élèves (sociales, de santé, de comportement), - Former à la citoyenneté, participer à la construction d'une culture commune, - Cerner des objectifs précis et mettre en œuvre les situations permettant de les acquérir, - S'inscrire dans un curriculum en prévoyant des effets sur le long terme,	
tion et de formation	<ul> <li>Etablir une communication adulte / jeune dans le cadre d'une relation éducative et pédagogique,</li> <li>Savoir prévenir les conflits et connaître des éléments permettant d'en sortir.</li> </ul>	
Mettre en œuvre un accompagnement et/ou une relation d'aide	- Instaurer une relation, - Assurer en équipe la cohérence d'une intervention d'accompagnement ou d'aide, - Assurer une fonction de repérage et d'étayage.	



Concevoir, réaliser et évaluer des projets	<ul> <li>Travailler en équipe et collaborer avec différents partenaires (les connaître),</li> <li>Animer un groupe et une équipe,</li> <li>S'insérer dans une équipe existante en respectant ses règles,</li> <li>Développer des partenariats dans les domaines culturels, éducatifs ou sociaux.</li> </ul>			
Adopter une posture professionnelle adé- quate	<ul> <li>Prendre conscience des règles du métier et s'y adapter,</li> <li>Respecter les aspects confidentiels de sa profession,</li> <li>Respecter les personnes,</li> <li>Appliquer le code déontologique de sa profession,</li> <li>Etre un interlocuteur crédible dans le champ de l'éducation et de la formation,</li> <li>Développer une posture professionnelle.</li> </ul>			
Communiquer à l'oral comme à l'écrit	<ul> <li>- S'exprimer et communiquer clairement dans un langage adapté au public,</li> <li>- Faire des rapports et des comptes-rendus, les rendre visibles,</li> <li>- Créer un réseau, échanger avec des partenaires et faire en sorte que l'ensemble des interlocuteurs aient les informations nécessaires et fiables.</li> </ul>			
Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans un but pédagogique et/ou éducatif	<ul> <li>Utiliser différents logiciels usuels et ressources en ligne, partager sur un environnement numérique de travail,</li> <li>Connaitre des règles de sécurité informatiques et les aspects légaux liés à l'usage des TIC,</li> <li>Utiliser les supports modernes pour communiquer et gérer un projet,</li> <li>Concevoir des outils numériques permettant la construction de connaissances.</li> </ul>			
Se former et assurer une veille documentaire ou scientifique	<ul> <li>- Assurer une veille documentaire ou scientifique,</li> <li>- Faire preuve de curiosité intellectuelle,</li> <li>- Faire preuve de polyvalence,</li> <li>- Tirer parti de ses lectures professionnelles, de la recherche, des innovations,</li> <li>- S'interroger sur sa pratique et l'ajuster, se remettre en cause,</li> <li>- Se former et innover,</li> <li>- Prendre en compte de nombreux paramètres pour prendre une décision rapide et pertinente (approche systémique),</li> <li>- Faire preuve de rigueur scientifique.</li> </ul> - S'exprimer dans une langue étrangère et soutenir une conversation,			
Savoir s'exprimer dans une langue vivante	- Comprendre une langue à l'écrit et à l'oral, - Savoir transmettre les bases de cette langue.			

# ☼ Maquettes de formation

	Intitulé de l'enseignement		ECTS	Volume horai		
	•			СМ	TD	TP
Semestre 3						
UE3.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux		10	6	109	39
	savoirs à enseigner et préparation au concours					
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique				10	6
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques			2	25	
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français				16	10
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique			2	8	2
EC5	Sciences & technologie - savoirs disciplinaires et didactique			2	5	4
EC6	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement- apprentissage				20	12
EC7	Activités mobilisant des ressources spécifiques (option obligatoire au choix) :				5	5
EC8	Connexion entre les domaines : le français transversal				8	
EC9	Préparation au concours (3e épreuve d'admissibilité et 2e épreuve d'admission) : UE élective (2 au choix)				12	
UE3.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des compétences professionnelles		4	0	14	28
EC1	Climat scolaire, relation éducative (autorité, communication)				6	8
EC2	Enseigner et apprendre en maternelle				8	6
EC3	Développer ses compétences numériques / Enseigner avec le numérique					6
EC4	Analyses de pratique transversale et disciplinaire					8
UE3.3	L'acte d'enseigner et d'apprendre dans une école visant la réussite pour tous		4	2	27	10
EC1	Pratique de l'école inclusive : principes d'accessibilité pour tous (éducation inclusive)		The state of the s		10	3
EC2	« Valeurs », éthique, laïcité (anthropologie, EMC)			2	4	3
EC3	Les pratiques pédagogiques démocratisantes		ye 10		9	
EC4	Coopérer avec les acteurs de la communauté éducative (parents, ASE, REAP, RASED, AESH)				4	4
UE3.4	Les interactions entre recherche et pratique	100	12	0	2	9
EC1	Méthodologie de la recherche**		2	441	2	4
EC2	Séminaire de recherche**					5
EC3	Stage*	111111111111111111111111111111111111111	10		ΪĠ	-5
The second second	- total heures présentiel étudiant : 246	11.1.1	30	8	152	86

<sup>\*2</sup>h par étudiant et par visite de stage en M2 (total 4h); \*\*3h par étudiant en M1 et 3h en M2 pour l'accompagnement du mémoire (total 6h)



	Intitulé de l'enseignement	COEF ECTS		Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 4						
UE4.1	Les spécificités disciplinaires : des savoirs scientifiques aux		4	2	39	36
024.1	savoirs à enseigner et préparation au concours			-	33	30
EC1	EPS - savoirs disciplinaires et didactique				4	6
EC2	Savoirs scientifiques et transposition : mathématiques			2	5	10
EC3	Savoirs scientifiques et transposition : français				10	10
EC4	Histoire-Géographie - savoirs disciplinaires et didactique				5	
EC5	Construire et mettre en œuvre				3	10
EC6	Préparation au concours (3e épreuve d'admissibilité et 2e				12	
EC0	épreuve d'admission) : UE élective (2 au choix)				12	
UE4.2	Les concepts transversaux nécessaires au développement des		6	0	5	8
	compétences professionnelles					
EC1	Enseigner et apprendre en maternelle				5	4
EC2	Analyse de pratiques transversales et disciplinaires					4
UE 4.3	Les interactions entre recherche et pratique		20	0	0	5
EC1	Méthodologie de la recherche - soutenance du mémoire**		10			5
EC2	Séminaire de recherche**					) 3
EC3	Stage*		10			
Semestre 4	total heures présentiel étudiant : 95		30	2	44	49
M2 - total heures présentiel étudiant : 341			60	10	196	135
Master -	Master - total heures présentiel étudiant : 800 120		62	468	270	

<sup>\*2</sup>h par étudiant et par visite de stage en M2 (total 4h); \*\*3h par étudiant en M1 et 3h en M2 pour l'accompagnement du mémoire (total 6h)

# Lien vers le contenu des enseignements MEEF 1er degré



## Initiation à la recherche et mémoire

#### Finalités de l'initiation à la recherche en M1 :

L'initiation à la recherche est pensée comme partie intégrante du master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Elle participe de l'effort de réflexivité à construire comme compétence professionnelle. Cette initiation à la recherche s'attache, tant dans sa dimension méthodologique que dans le choix de ses domaines d'étude, aux questions liées à l'enseignement, et plus largement, aux questions éducatives, c'est-à-dire en lien avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Elle consiste, dans un premier semestre à présenter l'intérêt de la recherche, d'une initiation aux différentes méthodologies afin que l'étudiant puisse débuter son mémoire dès la première année de master.

Dans un deuxième semestre, il s'agira de favoriser la lecture de textes à visée professionnelle, de recherche et de vulgarisation de la recherche à destination des professionnels qui traitent des questions d'enseignement et d'éducation, en contextes scolaires et non scolaires.



L'étudiant.e poursuit la réalisation de son mémoire à finalité pédagogique et professionnelle en seconde année de master MEEF. Ce mémoire est pleinement intégré dans la formation et doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Le mémoire prend appui fortement sur les stages et les enseignements du master. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant.e bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un enseignant.e de l'INSPÉ et, en lien avec le stage, du suivi d'un e professionnel le de terrain.



L'évaluation de la période d'alternance porte à la fois sur le mémoire de master, les enseignements, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle.

### » Organisation

L'organisation est assurée par les correspondant es recherche sur chaque centre de formation.



## Correspondant.e.s recherche sur chaque centre de formation

• Blois: Elodie Tricard

• Bourges : Cindy Chateignier

• Chartres: Yann Le Bihan

• Châteauroux : Magali Noyer-Martin

• Orléans : Sylvie Maréchal et Geneviève Guetemme

• Tours-Fondettes: Christophe Meunier

Ces sept enseignant.e.s et chercheur.e.s, sur des questions d'éducation et d'enseignement de l'INSPÉ Centre Val de Loire, coordonnent les enseignements liés à l'initiation à la recherche, à la réalisation du mémoire. Elle.II.s organisent, conjointement avec les responsables des centres de formation, l'attribution des directions de mémoire et la composition des jurys. Elle.II.s constituent des personnes ressources sur ces questions pour les enseignant.e.s de l'INSPÉ et celles.ceux de terrain.

#### » Définition du mémoire

Le mémoire comprendra au moins 30 pages (bibliographie non comprise et hors annexes), sous la forme d'un volume papier et d'un document numérique.

Un éclairage théorique devra être apporté à un questionnement professionnel. Les données examinées devront provenir d'observations, d'entretiens, de documents, d'expérimentation, de questionnaires issus de stages de l'étudiant. Ces données feront l'objet d'une description minutieuse et d'une analyse qui les mettra en lien avec les éclairages théoriques.





## \( \) Liens utiles

» Les Ressources Documentaires

Toutes les informations sur le réseau des Centres de Ressources Documentaires de l'INSPÉ :

Lien vers le guide des Ressources documentaires

» Partir à l'étranger

Vous souhaitez partir à l'étranger pendant votre Master? Faites un saut au Bureau des Relations Internationales:

Lien vers les guides 1er degré des Relations Internationales

» Site Internet de l'INSPÉ CVL

www.univ-orleans.fr/inspe

» Page Facebook de l'INSPÉ CVL

L'INSPÉ CVL possède également sa page Facebook! Vous y trouverez de nombreuses informations utiles et des actualités de la vie des centres de formation. N'hésitez pas à venir vous abonner en cliquant sur le bouton « j'aime » de la page Facebook:

» Site Internet de l'académie d'Orléans-Tours

www.ac-orleans-tours.fr

» Site Internet du ministère de l'Education Nationale

www.education.gouv.fr

Informations sur le CRPE